

27 OCT 2021

Présidence

Dossier suivi par
Mickaël DIDAT
Tél. 04.74.45.47.04
mickael.didat@ain.chambagri.fr

Nos réf. : I:\1-
Bureautique\07_Territoire_Dv\pt_Loc
al\0702_Urbanisme\01\070204_Proc
édures_urba\Documents_urba\PLU\P
EYZIEUX_S\Rev°_Elab°\LH_Révision.
Peyzieux-Saône-2021.doc

Chambre d'Agriculture de l'Ain
4 avenue du Champ de foire
BP 84
01003 Bourg en Bresse
Tél : 04 74 45 47 43

MADAME LE MAIRE
MAIRIE DE PEYZIEUX SUR SAONE
56 ROUTE DU BEAUJOLAIS
01140 PEYZIEUX SUR SAONE

Bourg-en-Bresse, le 11 octobre 2021

Objet : Révision de la carte communale
- Avis -

Madame le Maire,

Par un courrier réceptionné le 27 septembre 2021, conformément à l'article L.163-4 du Code de l'Urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de révision de la Carte Communale de Peyzieux-sur-Saône, dont la révision a été prescrite le 18 octobre 2018. Nous vous en remercions.

L'examen de votre dossier nous conduit à formuler les remarques suivantes :

Le scénario de projection de la population communale (page 78) est établi à horizon 2030, avec un taux de croissance démographique de 0,6 %, afin d'atteindre 710 habitants (page 78). Il est précisé un besoin de 39 logements supplémentaires à l'échéance 2030, soit un rythme d'environ 3 logements/an sur 13 ans (2017-2030).

Il est prévu 15 logements pour répondre au phénomène de desserrement des ménages. La taille des ménages envisagée à l'échéance pourrait être précisée pour justifier ce chiffre.

Aussi, les calculs exposés ne semblent pas prendre en compte les constructions réalisées depuis 2016, et mentionnées page 16.

Par ailleurs, les données Insee 2018 étant disponibles, il serait souhaitable de les intégrer dans le rapport de présentation et de conduire une analyse des besoins en logements à partir de celles-ci.

Zone d'activités

Vous justifiez la création d'une zone d'activités de 7 782 m² dans le cadre d'une appellation « Village d'artisans » pour accueillir une aire de stationnement (page 86) ainsi que 3 à 4 artisans de la commune (page 90). Toutefois, ce projet ne nous semble pas compatible avec le SCOT Val-de-Saône-Dombes qui préconise « l'implantation ou l'extension de petits villages d'artisans dans le cadre d'une réflexion intercommunale, dans le respect des stocks fonciers à vocation économique de 65 ha maximum (...) » en répartissant et localisant leur implantation. Or, la commune de Peyzieux-sur-Saône n'est pas expressément identifiée.

En outre, nous ne sommes pas favorables à la création de nouvelles zones d'activités favorisant le mitage du territoire.

Sites d'exploitations agricoles

Nous demandons que soient repérées, à titre d'information, sur le plan du zonage ou celui des servitudes, les exploitations agricoles.

Au regard de ces éléments, nous émettons un **AVIS DEFAVORABLE** au projet.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Michel JOUX